

Asylum Advice

Demander
l'asile



Section 1: Demander l'asile

1.1 Devez-vous faire une demande d'asile ?

Vous ne devez demander l'asile (protection internationale) que si vous avez des craintes par rapport à un retour dans votre pays.

Afin d'être reconnu comme réfugié sous la Convention des Nations Unies de 1951 relative au Statut des Réfugiés, vous devez avoir quitté votre pays et de ne pas pouvoir y retourner pour des raisons fondées de peur de persécution, basées sur une des raisons suivantes :

- Votre race
- Votre religion
- Votre nationalité
- Vos opinions politiques Ou
- Votre appartenance à un certain groupe social

S'il est décidé que vous n'avez pas le statut de réfugié, parce que votre demande n'est pas fondée sur l'une des cinq raisons suscitées, mais que selon vous il existe d'autres motifs pour penser que vous seriez en réel danger de subir des sévices graves si vous rentriez dans votre pays, vous pouvez bénéficier de la protection subsidiaire.

Si vous ne pensez pas pouvoir bénéficier d'une protection internationale (asile ou protection subsidiaire), mais que vous voulez quand même rester au Royaume-Uni (RU) pour d'autres raisons, vous devez consulter un conseiller juridique.

Si un refus est opposé à votre demande de protection internationale, il risque d'avoir des conséquences sur des demandes ultérieures d'autorisation de visiter le Royaume-Uni.

1.2 Où puis-je déposer ma demande d'asile?

Vous trouvez-vous dans un aéroport, un port maritime ou une gare ferroviaire internationale ?

Si vous avez l'intention de demander l'asile, il est important que vous le fassiez dès que possible à votre arrivée au Royaume-Uni.

Si vous avez fui la persécution et que vous avez besoin d'une protection, vous devez demander à voir un agent de l'immigration. Quand vous parlerez à l'agent de l'immigration, vous devrez confirmer que vous demandez l'asile au Royaume-Uni parce que vous êtes en danger.

Vous trouvez-vous déjà au Royaume-Uni ?

Si vous voulez demander l'asile et que vous êtes déjà au Royaume-Uni, vous DEVEZ prendre rendez-vous avec l'Asylum Intake Unit (Unité d'admission des demandeurs d'asile) à Croydon (au sud-est de Londres). Vous devez vous y rendre avec tous les dépendants qui feront éventuellement partie de votre demande d'asile. Il est important que vous fassiez votre demande d'asile aussi tôt que possible après votre arrivée au Royaume-Uni ou dès que vous constatez que votre situation personnelle a changé et que vous avez maintenant besoin d'une protection internationale. A noter que le Home Office (Ministère de l'Intérieur) ne paiera pas pour votre déplacement à Croydon.

En outre du système de rendez-vous, le bureau Asylum Intake Unit évaluera les demandeurs qui attendent via le service au comptoir sans rendez-vous. Cependant, il n'y a aucune garantie que votre demande soit traitée dans la même journée. Il se peut que l'on vous demande de prendre rendez-vous pour que votre demande soit traitée un autre jour.

Ligne pour prendre rendez-vous avec Asylum Intake Unit : 020 8196 4524

Heures d'ouverture du lundi au jeudi de 9h00 à 16h45 et le vendredi de 9h00 à 16h00.

L'Asylum Intake Unit (Unité de demande d'asile) se trouve à Lunar House, 40 Wellesley Road, Croydon CR9 2BY

Si vous devez changer ou annuler votre rendez-vous, veuillez téléphoner le plus tôt possible au 020 8196 4524. Si vous êtes en situation précaire et que vous vous trouvez en Ecosse, il est possible que vous puissiez avoir votre entretien de sélection à Glasgow. Cependant ceci dépend du Home Office (Ministère de l'Intérieur) et est décidé au cas par cas.

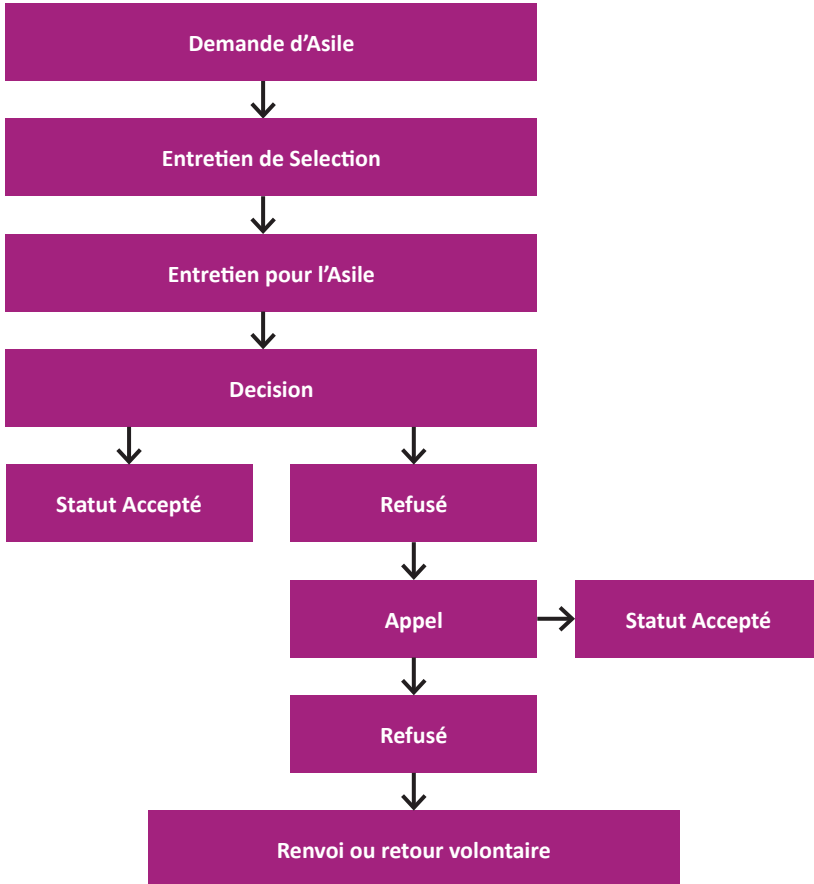
1.3 Conseils sur la demande d'asile et la procédure

Asylum Help fait partie de l'association caritative Migrant Help. TPar le biais d'Asylum Help, l'association fournit des conseils aux demandeurs d'asile. Asylum Help peut fournir des conseils et des informations indépendants sur la demande d'asile, la procédure, l'hébergement, l'assistance financière, la recherche d'un représentant légal et d'autres sujets liés à l'aide de demande d'asile.

Les informations concernant la procédure de sélection des demandeurs d'asile, l'entretien de fond et ce qui se passe une fois qu'une décision a été prise à propos de votre dossier sont disponibles en format audio et écrit sur le site Internet d'ASYLUM ADVICE UK. Elles sont traduites en 15 langues. Veuillez consulter notre site Internet à www.asylumhelpuk.org.

Si vous souhaitez parler directement à un conseiller, veuillez appeler l'Asylum Helpline (Ligne gratuite de conseils en matière d'asile) au : 0808 8000 634. Veuillez noter qu' Asylum Advice UK ne peut vous donner aucun conseil juridique à propos de votre demande d'asile.

Diagramme Processus Demande d'Asile



1.4 Avez-vous besoin d'une assistance à l'asile (Asylum Support) ?

Si vous avez besoin de faire une demande d'assistance à l'asile une fois que votre demande a été enregistrée, ou qu'un rendez-vous vous a été fixé vous devez appeler :

Asylum Support Application UK (Ligne d'Assistance pour les Demandes) au 0800 8000 635, appels gratuits.

Ce service peut être fourni dans une langue que vous comprenez.

Vous trouverez d'autres informations à propos de l'assistance à l'asile sur le site www.asylumhelpuk.org

Si vous êtes sans-abri ou n'êtes pas en mesure de subvenir à vos besoins, veuillez veiller à le préciser clairement pendant la procédure de sélection des demandeurs d'asile. Le Home Office (Ministère de l'Intérieur) déterminera si vous avez besoin d'un hébergement provisoire, qui peut vous être fourni immédiatement après l'entretien de sélection.

Si vous êtes entré(e) au Royaume-Uni avec un visa ou si vous avez subvenu à vos besoins, vous devez donner un compte rendu complet sur la manière dont vous avez pourvu à vos besoins et les détails de vos dépenses. Vous devrez expliquer pourquoi vous ne pouvez plus subvenir à vos propres besoins.

Si un logement vous a été refusé lors de votre entretien d'évaluation l'Asylum Help ne pourra pas vous aider à obtenir un logement immédiatement mais pourra vous aider à faire une demande d'aide au long terme.

1.5 Assisted Voluntary Return (Retour volontaire assisté)

Si vous décidez que vous ne souhaitez pas demander l'asile, que vous êtes un immigrant en situation irrégulière et que vous voulez rentrer dans votre pays, vous pouvez éventuellement bénéficier de l'aide du programme Home Office Assisted Voluntary Return (programme d'Aide au Retour Volontaire du Ministère de l'Intérieur).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site:

www.gov.uk/return-home-voluntarily
Voluntary Departures Team: 0300 004 0202

Pour un complément d'information concernant une partie quelconque de la présente section, veuillez contacter Asylum Help :

www.asylumhelpuk.org

Asylum Advice UK (Ligne pour les questions d'asile) au 0808 8000 634.

Asylum Support Application UK (Ligne d'assistance pour les demandes d'asile) au 0808 8000 635.